

Réalisations et nouvelles directions
Conclusions de la Conférence 2008 du DLM-Forum, Toulouse
adoptées par les participants à la conférence

- Le succès de la conférence du DLM-Forum tenue à Toulouse en décembre 2008, organisée dans le cadre de la présidence française de l'Union Européenne, a réaffirmé le rôle moteur du DLM Forum en tant que plate-forme de coopération multidisciplinaire sur l'archivage électronique en Europe. Depuis sa création en 1996, le DLM Forum a encouragé la coopération entre les administrations publiques, la recherche, les gestionnaires des documents et de l'information et l'industrie des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication). Ces dernières années, il a développé avec succès un partenariat regroupant ensemble des organismes concernés par la gestion des documents et des archives électroniques.
- La Recommandation du Conseil de Novembre 2005 pour une coopération étroite entre les services d'archives dans l'Union Européenne¹ a souhaité que la mise à jour et l'extension du Modèle de Spécifications pour la gestion des documents électroniques soient inscrites comme l'une des cinq mesures prioritaires pour la coopération entre les services d'archives en Europe. Le DLM Forum a adopté une étude détaillée pour le développement de MoReq2, et avec le soutien de la Commission Européenne, a prévu le développement de MoReq2 comme une norme de test des systèmes d'archivage électronique.
- Dans son rapport d'étape d'août 2008² au Conseil de l'Union Européenne, le Groupe Européen des Archives (EAG) encourage le DLM-Forum à poursuivre son travail dans le domaine de l'archivage électronique. L'EAG recommande en particulier que le DLM-Forum :
 - Assure un régime viable de gouvernance de MoReq2, incluant notamment le contrôle de la traduction de MoReq2 dans les langues officielles de l'Union Européenne et l'ajout de chapitres zéro pour chaque pays, prenant en compte les pratiques et le cadre juridique nationaux, comme cela a été le cas en France, à l'occasion de sa présidence de l'Union Européenne ;
 - Mette en place et pilote un dispositif européen de test de conformité à MoReq2 et de certification ;
 - Continue à promouvoir la coopération interdisciplinaire dans le domaine de l'archivage électronique et tienne une réunion des membres sous chaque présidence de l'Union Européenne ;
 - Continue à organiser des grandes conférences du DLM-Forum tous les trois ans.

Les participants à la 5^e Conférence de DLM-Forum à Toulouse engagent le DLM-Forum à mettre en œuvre ces recommandations et à présenter régulièrement au Groupe Européen des Archives des rapports sur ses activités. La Conférence 2008 du DLM-Forum engage la Commission Européenne à poursuivre son soutien au DLM-Forum pour la réalisation de ces objectifs.

¹ Recommandation du Conseil du 14 Novembre 2005 sur les actions prioritaires pour développer la coopération dans le domaine des archives en Europe (2005/835/EC), OJ, L312 of 29.11.2005.

² COM(2008)500; SEC(2008)2364.

- Le DLM-Forum salue la participation active des nouveaux Etats membres de l'Union Européenne aux activités du Forum et prend bonne note de l'utilisation de MoReq2 au-delà des frontières de l'Union Européenne, qui engendre de nouvelles traductions³ et un intérêt accru de l'extérieur, ainsi que des projets déjà lancés qui utilisent MoReq2 pour le développement de solutions de gestion des documents électroniques.

Les participants à la Conférence demandent que le DLM-Forum continue à élargir son ouverture à toutes les communautés concernées, et qu'il promeuve l'utilisation de MoReq2 auprès de ses voisins en Europe et ailleurs dans le monde.

- La Conférence encourage le DLM-Forum à réfléchir à de nouvelles orientations, notamment :
 - Prendre en considération les problématiques liées au transfert de données des organismes producteurs vers les services d'archives, en particulier en encourageant l'utilisation du schéma XML MoReq2 dans le cadre de projets pilotes pour l'interopérabilité entre des applications de gestion de documents et des applications d'archivage.
 - Evaluer l'impact pratique de nouvelles technologies logicielles sur les systèmes d'archivage.
 - Fournir des conseils pour le développement d'aptitudes et de compétences pour l'archivage électronique au sein des communautés d'utilisateurs à travers l'Europe.
 - Mettre en place des stratégies pour convaincre les décideurs, notamment en menant des études de coût.
 - Fournir aux membres du DLM un ensemble d'études de cas pratiques et de solutions concrètes.
- La Conférence 2008 du DLM-Forum a mis en avant de nouvelles approches et solutions pratiques ainsi que des stratégies pour le futur. Le DLM-Forum doit continuer à proposer un calendrier de travail et à fournir des conseils pour développer des solutions à l'attention des usagers et des modèles de bonne pratique dans un souci de respect de l'intégrité et de l'authenticité du patrimoine numérique de notre société, pour aujourd'hui et demain.

³ En russe et en coréen.